

Séminaire : La réforme de la nomenclature budgétaire et comptable dans le cadre de la mise en place de la GBO

21 septembre 2015
Hôtel Le Belvédère

Ordre du Jour



Contexte du séminaire :

La Tunisie s'est lancée depuis 2004 dans une vaste réforme de gestion budgétaire basée sur la performance, afin de répondre aux exigences de transparence, de bonne gouvernance et de redevabilité ; condition sine qua non pour renforcer la confiance des citoyens en l'action de l'État.

Afin d'assurer un bon pilotage des finances publiques, et pour rendre comptes au parlement et aux citoyens, avoir une information de qualité est indispensable. Cela exige de se doter d'une documentation budgétaire fiable et d'un système comptable robuste.

La Tunisie a réussi la première phase de modernisation de ses référentiels et outils budgétaires et comptables par la mise en place d'une nomenclature programmatique portant l'autorisation budgétaire en programme et sous-programme, et substituant la nomenclature classique du décret de 1999 à une autre du décret de 2012.

Néanmoins, la consolidation de la mise en œuvre de la GBO nécessite impérativement l'adoption d'un nouveau plan des comptes de l'Etat, autorisant la tenue d'une comptabilité en partie double qui viendra remplacer la comptabilité de caisse jusqu'à lors en vigueur.

Ce séminaire sera l'occasion de présenter la nouvelle « nomenclature des dépenses » adoptée en Tunisie, d'en faire l'évaluation pour d'éventuelles pistes d'amélioration. Il sera également l'occasion de passer en revue les expériences française et luxembourgeoise en la matière.

Il sera aussi une opportunité d'échanger autour de la « nomenclature des activités » et de la démarche à suivre afin de mettre en place des référentiels de performance et d'outils indispensables à la mise en place effective d'une gestion axée sur la performance.

Participants :

Ce séminaire s'adresse principalement aux agents du ministère des finances, aux contrôleurs des dépenses publiques, ainsi qu'aux agents des différents ministères expérimentant la GBO, directement concernés par la réforme de la nomenclature budgétaire et comptable.

Ouverture		08:30 – 09:00
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Mme Amira Tlili, analyste de politiques publiques, Direction de la Gouvernance publique et du Développement territorial, OCDE</i> • <i>M. Adnene Gallas, Directeur Général, Chef De l'Unité GBO, Ministère des Finances, Tunisie</i> 		
Session 1	La nomenclature budgétaire	09:00 – 11:00
<p>Plusieurs étapes sont nécessaires dans la mise en place d'une nomenclature programmatique qui permette de mettre en œuvre la réforme de la gestion budgétaire par objectifs. La Tunisie a entamé la réforme de la nomenclature budgétaire et comptable en adaptant la nomenclature des dépenses aux exigences de la GBO.</p> <p>Cette session permettra de présenter les travaux faits jusque-là en la matière, et sera l'occasion de les évaluer de les comparer à des expériences étrangères.</p> <p>Modération : <i>Mme Faouzia Said, Comité Général d'Administration du Budget de l'État, Ministère des Finances, Tunisie</i></p> <p>Interventions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La nomenclature budgétaire en Tunisie : État des lieux <i>M. Assad Khalil, Comité Général d'Administration du Budget de l'État, Ministère des Finances, Tunisie</i> • La recommandation du Conseil de l'OCDE sur la gouvernance budgétaire : Focus sur les exigences en matière de présentation budgétaire et comptable <i>Mme Scherie Nicol, Analyste de politiques publiques, Direction de la Gouvernance publique et du Développement territorial, OCDE</i> • Évaluation des travaux sur la nomenclature budgétaire en Tunisie <i>Mme Danièle Lajoumard, Inspecteur Général des Finances, IGF, France</i> <p>Discussion</p>		
Pause-café		11:00 – 11:30
Session 2	La nomenclature des activités	11:30 – 13:30
<p>Si la Tunisie a réussi à moderniser certains de ses outils budgétaires et comptables, en mettant en place une nomenclature programmatique, des efforts importants restent à déployer en matière de nomenclature des activités.</p> <p>Cette session sera l'occasion pour définir la notion de nomenclature des activités et d'en expliquer la démarche à la lumière des expériences comparées. Les échanges porteront aussi sur les actions à entreprendre pour l'élaboration de référentiels-activités.</p>		

Modération : Mme Danièle Lajoumard, Inspecteur Général des Finances, IGF, France

Interventions :

- **La nomenclature des activités au ministère de l'équipement : État des lieux**
M. Mokhtar Haddaj, Chef de l'unité GBO, Ministère de l'Équipement, Tunisie
- **La nomenclature des activités**
M. Marc Simmony, ancien Contrôleur général économique et financier, Ministère du Budget, France

Discussion

Pause-déjeuner

13:30 – 14:30

Session 3

La nomenclature des recettes

14:30 – 15:30

La mise en place de la GBO nécessite aussi l'adoption d'une comptabilité en partie double qui permettrait ensuite l'évolution vers l'adoption d'une comptabilité générale pour l'État. Il en découle la nécessité de procéder aussi à l'adaptation de la nomenclature des recettes.

Cette session permettra de présenter des exemples d'autres pays en la matière, et d'échanger autour des actions à entreprendre pour avancer dans la réforme de la nomenclature tunisienne.

Modération : Mme Habiba Jelassi, Directeur de l'École Nationale des Finances, Ministère des Finances, Tunisie

Interventions :

- **La nomenclature des recettes en France**
Mme Danièle Lajoumard, Inspecteur Général des Finances, IGF, France
- **La nomenclature budgétaire-comptable du Luxembourg**
M. Raymond Bausch, Inspecteur Général des Finances, IGF, Luxembourg

Discussion

Clôture du séminaire

15:30 – 16:00